

### **Mesures fiscales sélectives**

Les mesures fiscales sélectives ont pour effet d'accorder des subventions sous forme d'avantages spéciaux à l'intention d'entreprises nationales et d'activités industrielles ou de régions désignées, et elles sont susceptibles de perturber le commerce international. Les industries américaines peuvent tirer parti de mesures fiscales sélectives plus généreuses qui se concrétisent par des mesures de report de l'impôt comme le Programme des entreprises de vente à l'étranger, lequel permet le report permanent de l'impôt sur certains revenus liés aux exportations.

### **Taxes sur l'alcool**

La Loi générale de 1990 sur l'ajustement du Budget (*Omnibus Budget Reconciliation Act*) accorde des exemptions importantes de la taxe d'accise à la plupart des producteurs de bière et de vin des États-Unis. Plusieurs États offrent aussi d'importantes exemptions de la taxe d'accise aux producteurs locaux. L'effet cumulatif de telles mesures pour les petites brasseries new-yorkaises, par exemple, équivaut à un abattement fiscal de plus de 17 dollars par fût de bière. Les brasseurs et viticulteurs canadiens qui envoient leurs produits aux États-Unis sont concurrencés par ces subventions.

## **XII. ACTIONS CANADIENNES FACE AUX OBSTACLES ÉRIGÉS PAR LES ÉTATS-UNIS**

Le Canada défend ses intérêts, en ce qui a trait aux barrières commerciales érigées par les États-Unis, au moyen de négociations, de consultations et de procédures de règlement des différends.

L'entrée en vigueur récente de l'Accord de libre-échange nord-américain améliore encore les conditions établies par l'ALE et permet de prendre d'autres mesures de libéralisation grâce à de nouvelles négociations sur les marchés publics et grâce à la création de nombreux groupes de travail sur les normes techniques et d'autres questions. De plus, les groupes de travail sur les mesures antidumping et sur les subventions et droits compensateurs établis aux termes de l'ALENA donnent la possibilité de négocier de meilleures règles sur les recours commerciaux. La mise en application des résultats de l'Uruguay Round permettra de contrer d'autres obstacles encore.

Les négociations sont complétées par des consultations bilatérales régulières visant à régler des problèmes commerciaux particuliers; ces négociations sont tenues au